

Français du Monde

Dieu et notre président



Association Démocratique
des Français à l'Étranger

Le Président de la République a fait le choix d'étaler ses convictions religieuses aux yeux des Français, et même du monde entier, puisqu'il parle de Dieu et de ses prophètes dans ses déplacements à l'étranger, notamment auprès de fins connaisseurs, comme le Pape ou le Roi d'Arabie saoudite.

L'on est tenté de dire qu'il n'a pas été élu pour cela. "Dieu n'asservit pas l'homme, mais le libère" a-t-il assené à Riyad. C'est pourtant Dieu qui a conseillé au Président Bush, selon ses confidences télévisuelles, d'aller faire la guerre en Irak. C'est le même Dieu qui, à travers le Douzième Imam, encourage le Président Ahmadinejad à s'intéresser à l'énergie nucléaire et à "rayer Israël de la carte". Dieu sait (c'est le cas de le dire) ce qu'Il va souffler à l'oreille de notre Président. Espérons qu'en matière de restauration du pouvoir d'achat des Français, Il offrira à Nicolas Sarkozy des conseils plus pertinents, mutatis mutandis, que ceux qu'il glisse aux Présidents américain et iranien.

"Je respecte ceux qui croient au Ciel autant que ceux qui n'y croient pas" nous explique doctement Nicolas Sarkozy. C'est vraiment la moindre des choses pour le Président de tous les Français. "La France a besoin de catholiques" nous dit-il encore à Saint-Jean de Latran. Quel est le rapport ? Soyons charitables, classons cela dans les propos de circonstance. En bord de mer, il est compréhensible de dire que la France a besoin de marins-pêcheurs.

À d'autres moments, l'on voit percer un inquiétant raisonnement en trois temps : 1° "je ne connais pas de pays dont l'héritage n'ait pas de racines religieuses", 2° "les racines de la France sont essentiellement chrétiennes", 3° "j'ai le devoir de préserver l'héritage d'une longue histoire". Et notre Président explique alors que "la République a besoin "d'hommes et de femmes qui espèrent". Il appelle en conséquence à considérer les religions "comme un atout".

Quelle pureté ! Elle veut d'abord faire croire qu'on ne peut espérer qu'au travers des religions. Elle mélange surtout deux notions distinctes : les croyances, qui relèvent des convictions individuelles, même quand elles sont partagées, et les religions, qui sont des faits sociaux, pesant donc sur l'évolution des sociétés, notamment au travers de leurs Églises. À cette aune, l'action des Églises dans l'histoire de France et l'histoire du monde a-t-elle été "globalement positive" ? À chacun son idée, nous n'avons pas besoin du Président pour nous la dicter.

Comme il est rafraîchissant de revenir aux sources : "La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes. Elle ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte." Ce sont les phrases clefs de la Loi de 1905. Serions-nous capables d'écrire, et de faire voter, ces phrases simples et fortes aujourd'hui ?

■ François NICOULLAUD

actualité

Prise en charge des frais de scolarité dans les terminales : ils ont osé le dire...

Nous avons dit ce que nous pensions de la récente mesure, voulue par le Président de la République, de prise en charge des frais de scolarité des enfants français en classe terminale : même si le principe de gratuité qu'elle contient répond évidemment à notre attente, nous la considérons dans son application comme injuste et discriminatoire : elle aboutit en effet à distribuer de l'argent à des familles qui n'en ont pas besoin, alors que d'autres familles, à revenus modestes, qui font de réels sacrifices pour scolariser leurs enfants dans le réseau français, n'arrivent pas, ou très difficilement, à obtenir des bourses.

Il est dès lors éclairant de relire les prises de position des partisans de la mesure.

D'abord, celui qui est sans doute son initiateur, le Sénateur Robert del Picchia :

"La mesure, qui n'est pas dans l'esprit des bourses, ne comporte aucune condition de ressources... Toutefois, le formulaire de demande invite les familles à indiquer le montant de leurs revenus... on semble même freiner les demandes... Cette méthode inacceptable désoriente les parents et trahit les engagements du Président de la République comme ceux du Sénat car nous avons voté un budget de 20 millions : les employer à une autre fin serait un détournement de budget." (15/01/08, séance de questions orales au Sénat).

Si l'on comprend bien le Sénateur del Picchia, il faut donc pousser les familles à consommer l'argent mis en place pour le financement de cette mesure, même si elles jugent qu'elles n'en ont pas vraiment besoin, plutôt que de l'utiliser au profit de celles qui pourraient en avoir vraiment besoin.

Écoutons aussi Mme Catherine Rechenmann, conseillère à l'Assemblée des Français de l'Étranger pour la Côte d'Ivoire, s'exprimant dans le magazine de l'Union des Français de l'Étranger :

"Cette prise en charge n'est pas une mesure sociale et doit être bien distincte et indépendante des bourses scolaires... les Français de l'étranger considèrent cette prise en charge comme une mesure égalitaire vis-à-vis des compatriotes qui résident en France".

Fort bien, mais quid de l'égalité au regard des autres familles françaises, la très grande

majorité, qui n'ont pas leurs enfants en terminale, mais -pas de chance !- dans toutes les autres classes allant de la maternelle à la première ?

Écoutons encore M. Joël Doglioni, conseiller pour la Colombie, dans le même magazine : *"L'Administration, suivant en cela le point de vue des élus socialistes... met ensuite en place une procédure bureaucratique inquisitoriale avec un formulaire, destiné aux parents, particulièrement dissuasif. Ainsi, comme vous le comprendrez, dans nombre de pays instables et dangereux, comme celui où je réside, nos compatriotes sont réticents à faire connaître le montant de leurs revenus pour d'évidentes raisons de sécurité, même si ces informations transitent par le canal des consulats."*

On a bien lu, demander aux gens combien ils gagnent avant de leur faire un cadeau de plusieurs milliers d'euros, c'est le retour de l'Inquisition...

Et même, en dessert, le Président de la République, s'exprimant devant les Français lors de son récent passage à Riyad :

"je vais vous dire que cette année, c'est la première année de scolarité gratuite dans les lycées français. Je n'ai pas cédé à la pression d'une certaine technocratie qui voulait me faire augmenter le nombre de boursiers."

Pourquoi n'a-t-il pas écouté un Sénateur de ses amis, le Sénateur Ferrand, qui s'exprime sur le sujet avec beaucoup de bon sens, toujours dans le dernier numéro du magazine de l'UFE : *"Il faut faire en sorte d'alléger les charges des parents qui ont des revenus moyens. Les parents à revenus modestes bénéficient à juste titre de bourses. Les familles les plus aisées n'ont*

pas véritablement de souci pour régler les frais de scolarité de leurs enfants, mais les parents dont les revenus sont moindres ont de plus en plus de mal à payer car ces frais augmentent d'année en année pour financer le développement et la modernisation des établissements. C'est fondamental, il faut augmenter l'enveloppe des bourses pour que ces familles puissent y avoir accès."

Et pourtant, en 2008, il manque cinq millions d'euros au budget du ministère des Affaires étrangères pour financer le programme de bourses pour les Français à l'étranger !

■ Fr. N.

Agenda

Fin Novembre :

F. Nicoullaud en Afghanistan, au Pakistan et en Iran

Décembre :

01-04 : F. Nicoullaud au Maroc

12-13 : Commission Nationale des Bourses

14-15 : Bureau de l'AFE

17 : Th. Paraiso -vice-présidente du CEFR- au repas de Noël de la maison de retraite de Montredon-des-Corbières

17-18 : Conseil d'administration de la CFE

Janvier :

10-13 : F. Nicoullaud en visite à Barcelone

18 : F. Nicoullaud au jury des Trophées de la présence française dans le monde (sénat)

19 : Bureau national de FdM-ADFE

30 : M. Bloch aux "États généraux de l'enseignement"(MAE)

31 : A.L. Prego-Cauchet au petit-déjeuner de presse des "Trophées de la présence française à l'étranger" (sénat)

Février :

12-24 : F. Nicoullaud à Madagascar et Maurice

États-Unis : le conseiller de la Côte Est

La circonscription de Washington, c'est 33 États plus les Bermudes, un vaste espace où résident quelque 160 000 Français, dont plus de la moitié sont des double nationaux, et c'est 8 consulats : Boston et la Nouvelle Angleterre ; New York, la mégapole mais aussi les espaces ruraux du Nord de l'État ; Chicago et le Mid-West ; Washington, qui couvre également Philadelphie ; Atlanta, au cœur d'une région en forte croissance ; Miami et la Floride ; Houston, pour le Texas, l'Oklahoma et l'Arkansas ; et enfin la Nouvelle-Orléans, devenu consulat d'influence la funeste semaine de l'ouragan Katrina, perdant ainsi des moyens pourtant bien nécessaires.

En 2003, j'ai été élu à l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE), où j'ai succédé à Kersti Colombant, conseillère depuis 18 ans, dont la connaissance fine des dossiers, le dévouement et la capacité de travail étaient appréciés de tous.

L'équipe de Français du Monde-ADFE s'est étoffée depuis quelques années. Des sections naissent aux côtés des sections historiques de New York et de Washington. Après la section de Chicago-Illinois en 2005, puis celle de Miami-Floride en 2006, une section Nouvelle Angleterre vient de se créer à Boston. Cela nous permet de densifier notre réseau et de mettre en commun nos connaissances et nos efforts.

Théo Chino, membre du Bureau de la Section de New York, aide ainsi les groupes qui en ont besoin à mettre en place leur site Web, tandis que Kersti et moi-même organisons, en collaboration avec les sections, des exposés et des conférences dans les grandes villes de la circonscription sur les sujets qui préoccupent nos compatriotes : retraite, protection sociale, convention fiscale franco-américaine, politique américaine des visas, successions, bourses scolaires.

Comme dans bien d'autres pays, la préoccupation première de la communauté française reste l'accès des enfants à l'enseignement français et à la culture francophone. Aux côtés des 25 écoles du réseau de l'AEFE, qui sont pour la plupart onéreuses et ont atteint leur capacité maximum d'accueil, des solutions innovantes voient le jour. Prenant exemple sur ce qui existe à Miami depuis 20 ans, 2 écoles publiques new yorkaises (l'une à Brooklyn, l'autre à Harlem) ont ouvert en septembre 2007 une grande section de maternelle bilingue français-anglais et se sont engagées à ouvrir chaque année une classe supplémentaire jusqu'à

l'enseignement français passe aussi par des partenariats avec les autorités locales, qui permettent d'offrir à nos compatriotes l'accès à un enseignement français tout en ne demandant qu'un investissement modeste de la part de l'État français. Il n'est pas interdit de penser d'ores et déjà aux liens de complémentarité que pourraient tisser ces écoles publiques bilingues avec les écoles du réseau AEFE.

Notre Communauté n'est pas épargnée par les nombreuses autres difficultés que connaissent bien mes collègues du monde entier : personnes âgées en détresse sociale, pour qui l'aide consulaire est insuffisante, surtout lorsqu'elles ne sont pas couvertes par une assurance maladie ; personnes divorcées en situation précaire et parfois dépourvues de visa de travail, le plus souvent des femmes, contraintes par un jugement de divorce à vivre aux États-Unis pour pouvoir conserver la garde des enfants.

Sous la houlette de Marc Billon à Chicago, de Cyrille Kuhn à Boston, de Claire Francoulon à Miami, de Chantal Ramat à Washington, de Janine Guillocheau-Archer à New York, de leurs bureaux respectifs, et de nos correspondants à Houston, la Nouvelle-Orléans, Atlanta et Philadelphie, les sections sont au service de notre communauté dans sa très grande diversité.

Faites-nous signe si vous envisagez d'être de passage aux États-Unis. Nous sommes tous intéressés par votre expérience dans vos pays respectifs.

■ Christophe MONIER
Conseiller à l'AFE

Boston : www.adfeboston.org
Chicago : www.adfechicago.org
New-York : www.adfenewyork.org
Washington : www.adfedc.org
Miami : www.adfeFloride.org



20 janvier : FdM-ADFE New-York fête la nouvelle année autour de la galette des rois.
Janine Guillocheau-Archer, Présidente, Christophe Monier, Conseiller AFE,
Marie-Hélène Benzine, co-Trésorière, Isabelle Ploix, Vice-Présidente

l'équivalent du CM2. Ce résultat est dû en grande partie à l'action de sensibilisation, de mobilisation et d'organisation menée par l'Association "Éducation Française à New York" (www.EFNY.net) qui gère également des programmes FLAM dans 5 écoles publiques. La section FdM-ADFE de New York soutient bien entendu ces initiatives, et Théo et moi-même sommes - à titre personnel - membres du Bureau de cette association qui est par ailleurs totalement indépendante.

Je suis heureux de pouvoir participer ainsi de manière concrète à la mise en place de politiques novatrices du type de celles que nous préconisons au sein de l'AFE. Dans un pays comme les États-Unis, où les écoles publiques peuvent être de bonne qualité, l'avenir de

société

Se pacser à l'étranger : défendre et protéger

Une circulaire du ministère des Affaires étrangères du 28 septembre dernier demandait à ses fonctionnaires d'opposer une fin de non recevoir aux demandes de PACS présentées par un ressortissant français et un ressortissant étranger dans les pays où l'union libre et/ou l'homosexualité était réprimée.

Elle a déclenché la protestation de plusieurs associations luttant contre ce type de discriminations (le GISTI, l'Inter LGBT, l'ARDHIS, la LDH et AIDES).

Ces associations ont présenté un recours au Conseil d'État. Ce dernier leur a donné raison au motif que cette circulaire portait atteinte au principe d'égalité en traitant différemment les couples de Français et les couples associant un citoyen français et un citoyen étranger. Le Conseil d'État a en conséquence donné un mois au ministère, à partir du 18 décembre, pour rectifier sa circulaire.

La nouvelle circulaire vient de sortir. Elle donne

aux personnes désireuses de contracter un PACS le droit d'obtenir son enregistrement dans un consulat, dès lors qu'un des deux partenaires est français, quelle que soit la nationalité de l'autre partenaire, et quelles que soient les lois du pays de résidence. C'est donc une claire avancée.



Mais il nous faut rester très vigilants dans l'application de cette circulaire pour que les fonctionnaires concernés appliquent loyalement le nouveau texte. Nous savons en effet le rôle personnel très important que jouent les

agents chargés d'accueillir de telles demandes, et comment ils peuvent, en certains cas, décourager de fait les demandeurs.

Plusieurs membres de l'ADFE-Français du Monde ont donc décidé de créer un collectif LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels et transsexuels) pour défendre les droits des LGBT dans le monde, et en particulier des Français LGBT vivant à l'étranger.

Notre souci premier est d'assurer à nos compatriotes, où qu'ils soient, la sécurité juridique dans la défense de leurs droits mais également de veiller, là où les situations locales l'exigent, à leur sécurité personnelle.

Si vous souhaitez rejoindre ce collectif, prenez contact avec : claud.chapron@gmail.com

Consulter notre dossier "**Se marier, se pacser à l'étranger**" sur notre site internet www.francais-du-monde.net rubrique "Infos, publications", cliquer sur "nos publications". ■

L'inter LGBT regroupe de nombreuses associations engagées dans la défense des droits des personnes homosexuelles mais aussi Amnesty International, la FSU...

Le mouvement revendique l'égalité pour tous (s'appuyant sur l'article 1er de la Constitution de 1958), lutte contre les discriminations en proposant de revoir les normes juridiques en matière d'état civil, de droit de la famille (homoparentalité, adoption, droit à l'information du conjoint, successions...), de droit du travail. Il milite pour la ratification du protocole 12 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales sur l'interdiction de la discrimination. Il s'engage également pour le soutien aux personnes malades du Sida. Il organise des manifestations dans le cadre de partenariats.

infos : www.inter-lgbt.org

Les conditions exigées

Le pacte civil de solidarité (PACS) est un contrat conclu entre deux personnes physiques pour organiser leur vie commune. Ces deux personnes doivent être majeures (*Les mineurs, même émancipés, ne peuvent conclure de PACS*), de sexe différent ou de même sexe. Elles doivent avoir une résidence principale commune (même si le domicile légal peut éventuellement être séparé).

Aucune condition de nationalité n'est exigée pour conclure un pacte civil de solidarité en France. En revanche, lorsque le PACS est conclu à l'étranger (à l'ambassade ou au consulat) l'un au moins des partenaires doit être de nationalité française.

Ref: articles 515-1 et 515-7 du code civil

Informations : - sur www.servicepublic.fr rubrique famille

- à l'ambassade ou au consulat de France, si les partenaires résident à l'étranger

sénat



Les Trophées de la présence française à l'étranger



Le 1er mars prochain, à l'occasion de la 2ème journée des Français de l'étranger, le Président du Sénat remettra à 6 lauréats les trophées de la présence française dans le monde : Michèle Debrenne (Russie), Emmanuel Dupont de Dinechin (Afghanistan), Maryvonne Grunberg (Maroc), Louis-Paul Heussaf (Philippines), Yves Marre (Bangladesh), et David Santandreu Calonge (Hong-Kong).

Détails de cette journée sur : www.expatries.senat.fr

Le jury des Trophées de la présence française à l'étranger

Il est composé des douze sénateurs représentant les Français établis hors de France, du Directeur des Français à l'Étranger du ministère des Affaires étrangères, des Présidents des deux associations représentatives des Français de l'étranger (Union des Français de l'Étranger et Français du Monde-Association Démocratique des Français à l'Étranger), du Secrétaire général de l'Assemblée des Français de l'Étranger, des six parrains (Groupe Accor, Air France, Caisse des Français de l'Étranger, HSBC, International SOS, groupe Taitbout) et des chaînes TV5 Monde et Public Sénat.

Le "Port parfumé" à l'honneur...

Le 18 janvier, le Jury appelé à décerner les "Trophées de la présence française à l'étranger" a sélectionné six candidatures, dont celle de David Santandreu, lauréat du "Port parfumé", dans la catégorie *Rayonnement éducatif et culturel, Francophonie*.

Eu égard au flot de dossiers, excellents, émanant de tous les domaines professionnels de notre entité expatriée et au critère premier, "parcours exemplaire", retenu par notre Haute Assemblée, le choix relevait du tour de force...

Que, dans ce contexte, l'un des nôtres, Bordelais de cœur et Hongkongais d'adoption, se situant volontiers "d'ici et d'ailleurs" et "citoyen du monde", se soit vu récompensé, invite légitimement tous les compatriotes ancrés dans notre baie à lui adresser leurs félicitations, à partager sa joie et à dire leur fierté...

Que David, à la disponibilité, à l'écoute, au sourire dont il ne se départit jamais, nourrisse son intervention professionnelle, tout comme ses diverses activités de temps libre, au service de notre pays, de ses valeurs, de son expression extérieure, d'une telle détermination, d'une telle exigence, d'une telle réussite, honore tous nos concitoyens installés dans le "Port parfumé", bien sûr, et au-delà, l'ensemble de nos "exilés volontaires" de par le monde.

Bon vent à David pour la découverte, dans une démarche en harmonie avec notre Consulat général, toujours dans cet esprit de coopération,

de dialogue, d'échange, d'horizons nouveaux et fraternels, aux couleurs de l'ouverture, de la promotion de l'homme et de la solidarité.

Que cette contribution une et multiple de premier choix à notre présence établie hors de France trouve ici l'expression de toute notre gratitude.

■ René AICARDI

Conseiller AFE, circonscription de Tokyo



David Santandreu

Il est récompensé pour son parcours exemplaire.

Diplômé d'un Master de Chinois et d'un Diplôme supérieur d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère (FLE),

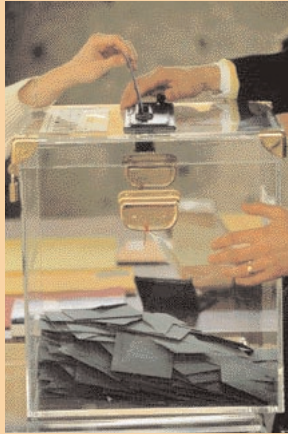
enseignant de français à la *Hong Kong University*.

David Santandreu travaille depuis 2007 au Bureau du développement de l'éducation de City U comme *Senior Education Development Officer*. Il parle couramment le cantonais, le mandarin, le coréen, l'anglais et l'espagnol. David Santandreu a publié le premier guide de conversation français - cantonais - mandarin qui reste une référence en la matière.

élections

Inscription sur les listes électorales : attention !

Ne vous laissez pas priver de vos droits politiques



Français établis hors de France, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales d'une commune de France (valable pour les élections législatives, municipales, cantonales, régionales, européennes) et parallèlement sur la liste électorale consulaire (LEC) de votre lieu de résidence (valable pour les élections présidentielles et pour le référendum).*

Si vous avez changé d'adresse sans informer votre consulat, si votre situation n'a pas été régularisée et que vous n'avez pas renouvelé votre inscription sur

le registre consulaire dans les derniers mois, **vous risquez d'être radié** des listes électorales consulaires ! Elles prendront effet au 10 mars.

→ Renseignez-vous sans attendre auprès de votre consulat, au besoin par l'intermédiaire de votre section Français du Monde-ADFE.

Deux solutions :

1) Réintégration immédiate sur les LEC par décision du tribunal.

Vous pouvez déposer -jusqu'au 20 mars inclus- un recours auprès du Président du Tribunal d'Instance du 1er arrondissement de Paris (4 place du Louvre, 75001 Paris) en demandant votre réintégration (immédiate) à condition de justifier que vous avez eu un contact (légalisation de signature ou autre formalité) avec le consulat dans les trois derniers mois.

→ Vous pouvez télécharger une lettre type sur notre site : www.francais-du-monde.net ; ou écrire à contact@adfe.org qui vous aidera.

2) Réinscription sur les LEC avant le 31 décembre 2008

En vous rendant au consulat, vous pouvez demander à être réinscrit sur la liste électorale consulaire. Cette inscription ne prendra cependant effet qu'au 10 mars 2009.

*Élections européennes

Si vous résidez dans l'Union européenne et que vous avez demandé à voter dans le pays d'accueil, vous éliez les députés européens de ce pays d'accueil.

Si vous vivez hors d'Europe, vous ne pouvez, depuis la réforme électorale de 2003, que voter par procuration dans votre commune de France. Du fait de la régionalisation du scrutin, les consulats ne peuvent plus organiser ce vote.

Informations sur www.servicepublic.fr : cliquer sur élections

- décret n° 2003- 1377 du 31/12/2003 relatif à l'inscription au registre des Français établis hors de France

- loi organique n° 2005-821 du 20/07/2005 modifiant la loi organique du 31/01/1976 sur le vote des Français établis hors de France

- décret n° 2005-1613 du 22/12/2005 portant application de la loi organique du 31 janvier 1976 relatives aux listes électorales.

Municipales et cantonales 2008

Français établis hors de France, votez dans votre commune d'inscription personnellement ou par procuration !

Les citoyens de l'Union européenne résidant en France, et dûment inscrits sur les listes électorales, peuvent participer aux élections municipales et sont également éligibles au conseil municipal. Ils ne peuvent toutefois être maire ou adjoint au maire.



Dossier Social Étudiant

Le DSE (dossier social étudiant) est le document unique de demande de bourse et de logement en résidence universitaire.

Attention ! la demande est à renouveler chaque année.

● **La demande doit être faite** par le candidat **sur le site internet du CROUS de l'académie de son premier choix** (voir ci-après), **au plus tard le 30 avril 2008**. Lorsque vous aurez fait votre saisie, un numéro de dossier vous sera attribué. Puis, un dossier papier vous sera adressé, sur lequel figureront toutes les données que vous aurez enregistrées. Ce dossier papier devra être corrigé (éventuellement), signé et complété par un certain nombre de documents dont la liste sera jointe.

● Ce dossier papier devra être envoyé au CROUS qui se rapprochera du consulat de votre lieu de résidence pour demande d'informations et avis des autorités consulaires.

● Après réception par le CROUS des informations du

consulat, le dossier sera traité par les services du *Dossier Social Étudiant* et donnera lieu à l'édition d'une notification d'attribution ou de refus d'une bourse ou d'un logement qui vous sera adressée personnellement.

IMPORTANT

→ Pour une première demande : ne pas attendre les résultats du Bac.

→ N'attendez pas d'être inscrit dans une école, un institut, une Faculté pour faire la demande. Par contre, il faut savoir où vous allez effectuer vos demandes d'inscription. Sur le dossier social étudiant, on vous demande de noter vos choix par ordre de préférence (4 choix).

C'est sur le site internet de l'académie de votre premier choix que vous devrez vous connecter pour faire la demande de bourse et/ou de logement.

Pour trouver les coordonnées de votre CROUS, allez sur le site du CNOUS www.cnous.fr et cliquer sur "MON CROUS".

1ère inscription en 1er cycle dans une université française des candidats résidant hors de France

● L'inscription en 1er cycle dans une université française des candidats résidant hors de France, titulaires ou futurs titulaires du bac français (possédant ou non la nationalité française) se fait par téléprocédure sur www.dossier-bleu.fr

Le candidat y déposera un dossier de candidature, avant de pouvoir formuler 3 vœux.

● Les réponses positives des universités lui parviendront sur son adresse électronique le 15 avril pour le 1er choix, le 6 mai pour le 2ème et le 27 mai pour le 3ème. La période de confirmation des admissions s'étalera du 29 mai au 12 juin 2008.

Le candidat doit veiller à noter en 4ème vœu une université de son académie de rattachement puisqu'il y bénéficie d'une garantie d'inscription. Liste de rattachement consultable sur ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/prat/formul/tableauratt.pdf

● Demande d'inscription dans une filière sélective :

- Classes préparatoires aux grandes écoles : jusqu'au 25 mars 2008 sur www.admission-postbac.org

- BTS, IUT, IUP et toute filière sélective : le candidat doit contacter directement l'établissement d'accueil.

- Études d'architecture : les inscriptions se font sur www.archi.fr

● Demande d'inscription des candidats français, résidant hors de France, titulaires ou futurs titulaires d'un bac étranger. Ils doivent s'adresser directement au siège de l'université choisie, sans remplir de demande d'admission préalable. Attention, les demandes de renseignement seront utilement entreprises dès maintenant, la gestion des dossiers par les universités débutant en février-mars.

Informations complémentaires sur les procédures :
www.education.gouv.fr/pid239/famille.html



Bourses d'enseignement supérieur

Bourses sur critères sociaux

Pour avoir droit à une aide financière de l'État français, il faut avoir moins de 28 ans au 1er octobre de l'année universitaire et suivre une formation habilitée à recevoir des boursiers. Les aides sont ensuite attribuées en fonction de trois critères : les revenus du foyer fiscal, le nombre d'enfants à charge de la famille et l'éloignement du lieu d'études.

En fonction de ces éléments, un barème est établi et permet d'attribuer aux étudiants une aide financière.

Pour tout renseignement concernant votre cas personnel, votre interlocuteur est le service des bourses du CROUS le plus proche de l'établissement où vous êtes scolarisé. Destinées aux étudiants en formation initiale, les bourses sur critères sociaux sont versées sur 9 mois et leur montant varie en fonction de l'échelon auquel elles sont attribuées.

Le complément bourse de mérite

Cette aide est accordée : aux élèves de terminale futurs boursiers sur critères sociaux ayant obtenu le baccalauréat avec mention *Très bien*, quelle que soit la formation supérieure envisagée ; aux étudiants boursiers figurant sur la liste des « lauréats » de la fin de la licence proposés par les établissements d'enseignement supérieur.

Le complément bourse de mobilité internationale

Cette aide s'adresse aux étudiants sur critères sociaux effectuant un trimestre ou un semestre d'études à l'étranger dans le cadre de leur cursus universitaire.

Informations complètes (conditions générales d'attribution, montant, barème, démarches à effectuer...) sur www.cnous.fr

Bourses scolaires - rentrée 2008/2009 établissements français à l'étranger

Les formulaires de demande de bourse scolaire sont à retirer auprès du service des bourses du poste diplomatique ou consulaire de votre lieu de résidence ou auprès des établissements d'enseignement français à l'étranger susceptibles d'accueillir des enfants boursiers.

On vous indiquera alors la date limite de dépôt des dossiers. N'oubliez pas qu'**une demande de bourse doit être renouvelée chaque année** et qu'engager votre démarche

dès maintenant vous permettra, le cas échéant, de régulariser un dossier incomplet dans les délais.

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre Conseiller AFE ou de votre section ADFE-FdM qui sauront vous conseiller utilement sur la procédure à suivre.

Informations sur le site de l'AEFE :

www.aefe.diplomatie.fr/focus.php/bourses_scolaires

La demande de bourse scolaire est à faire pour chaque année scolaire, y compris en Première et en Terminale.

SECTES : ATTENTION !

L'Église de scientologie diffuse actuellement à l'échelle mondiale des kits de prévention contre la drogue auprès de divers professionnels de la justice, de l'éducation, de la santé, ainsi qu'aux associations... Cette secte recrute dans les groupes scolaires, les clubs sportifs, les entreprises, les centres sociaux, sous le thème « non à la drogue oui à la vie », elle se réfère au site et aux chiffres de la mission interministérielle de lutte contre les drogues et toxicomanies (MILDT). La secte propose conférences gratuites, spots (vus sur YOUTUBE), court métrages, albums à colorier pour enfants, livrets d'information « la vérité sur... » (tracts, flyers) ; un ouvrage de Jean-Luc Maxence, auteur notamment de « Le flic et le thérapeute » éditions U (?) et même une chanson !

Message transmis par la Caisse Régionale d'Assurances Maladie d'Ile de France et confirmé par Miviludes.

Brèves... Brèves...

Semaine de la langue française du 14 au 24 mars



Organisée par la Délégation générale à la langue française et placée cette année sous le signe de la rencontre, "du lien social et affectif par excellence qu'est la langue", la Semaine de la langue française est l'occasion de participer à de nombreuses activités, expositions, concours, jeux, et de les organiser.

Les dix mots :

Apprivoiser, boussole, jubilatoire, palabre, passerelle, rhizome, s'attabler, tact, toi, visage.

Ces dix mots seront communs à la France et au Québec, la belle province qui fêtera en 2008 le 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec par Samuel de Champlain.

"La richesse et la variété de la langue française offrent à ceux qui, dans le monde, l'ont en partage, une formidable opportunité pour exprimer dans une langue commune la diversité de leurs cultures".

www.culture.gouv.fr/culture/dglf/garde.htm

www.semainelf.culture.fr

Plus de 200.000 œuvres d'art visibles en ligne

Vous pouvez découvrir en ligne le site créé par l'agence photographique de la Réunion des musées nationaux (www.rmn.fr) avec plus de 200.000 images photographiques d'œuvres d'art. Léonard de Vinci, Monet, Titien, Fernand Léger,... admirez les peintures, les sculptures ou les dessins qui se trouvent dans les musées nationaux et régionaux français en interrogeant directement la base par la saisie des mots clés de votre recherche.

Vous pouvez également choisir vos images par la combinaison de critères de recherches (artiste, titre, fonds, musée).

L'agence photographique de la Rmn réalise l'inventaire photographique des collections des musées de France et valorise ce fonds d'images qui offre un panorama de l'histoire de l'art et de l'archéologie, de l'Antiquité au XX^e siècle.

www.photo.rmn.fr

Les expositions virtuelles de la Cinémathèque

Le site de la Cinémathèque française propose toute une série d'expositions virtuelles concernant par exemple un mouvement de l'histoire du cinéma, un métier, un auteur par le biais de photos, d'affiches, de documents d'archives, d'entretiens audiovisuels, d'extraits de films... Créée en 1936, la Cinémathèque française est une association loi 1901 qui dispose actuellement d'une collection d'environ 40.000 films.

www.cinematheque.fr

www.vie-publique.fr

Nombreuses informations et liens sur la vie des institutions, rapports publics, discours d'investiture des présidents de la République depuis 1974. 170.000 documents accessibles. Recherche par thèmes, mots-clés, sites de référence, adresses... Possibilité de s'abonner à la lettre d'information : "la lettre de vie publique"

Social : quelques définitions

Affiliation : Inscription d'un salarié à une institution de retraite, d'assurance sociale...matérialisée par le versement de cotisation.

Assiette de cotisations : Base de rémunération sur laquelle seront déterminées les cotisations. Elle est calculée à partir du plafond de la Sécurité sociale.

Ayant droit : Personne pouvant bénéficier des prestations de la Sécurité sociale ou de garanties prévues au contrat non à titre personnel mais du fait de ses liens de parenté avec l'assuré.

Dans le cadre d'une couverture complémentaire santé, les ayants droit peuvent être le conjoint, les enfants à charge, le concubin...

Ticket modérateur : Différence laissée à la charge de l'assuré social entre les tarifs de responsabilité (tarif de convention pour les praticiens conventionnés) et les remboursements de la Sécurité sociale. Les frais restant à charge de l'assuré après intervention du régime de Sécurité sociale comprennent non seulement le ticket modérateur mais également les dépassements d'honoraires et de tarifs.

Le ticket modérateur varie selon les catégories de soins. Il peut faire l'objet d'une exonération dans certains cas.

Une couverture complémentaire santé peut ne couvrir que le remboursement du ticket modérateur mais également tout ou partie des dépassements d'honoraires et de tarifs.

europa

Protection sociale, droit du travail, lutte contre la pauvreté Renforcer une Europe solidaire

La conférence débat organisée par Solidarité Laïque et la Maison de l'Europe de Paris se penche sur la pauvreté, en particulier sur l'écart entre les plus riches et les plus pauvres qui s'accroît, notamment en Europe. L'Europe qui se veut sociale et solidaire trouvera-t-elle sa place à côté de celle qui se veut économique et solidaire ?

On constate la démolition progressive et même accélérée des structures sociales qui palliaient les difficultés. On assiste à un démantèlement de l'État providence. 78 millions d'Européens vivent en deçà du seuil de pauvreté soit 16% de la population européenne (13% en France). Quelle est l'action de la Commission européenne ? Elle se penche sur les problèmes d'emploi, de sécurité sociale, d'exclusion sociale, mais son action est limitée car ces différents problèmes relèvent des politiques nationales. La Commission ne peut que fournir des

enquêtes, faire circuler des idées, des encouragements pour construire une politique plus efficace.

Elle se réfère à la stratégie de Lisbonne qui souhaite faire de l'Europe une zone de compétitivité par la connaissance et la cohésion sociale. Les priorités 2007 :

- Le choix de politiques plus efficaces afin de réduire la pauvreté des enfants.
- La façon d'établir un revenu minimum décent.
- Instaurer des politiques actives du marché du travail en particulier la formation.
- Étudier des services sociaux accompagnant la recherche d'un emploi.
- Lutter contre toutes les discriminations.

Pour C. Levy, sociologue, toutes les normes de l'emploi se sont dégradées : CDD, Temps partiel, intérim (les deux-tiers des emplois créés sont des emplois d'intérimaires). Des intéri-

maires qui, n'ayant pas toujours eu une formation, sont les plus exposés aux accidents du travail. Si on peut constater que la France se classe parmi les meilleurs pour les soins de santé, l'espérance de vie, la pauvreté des enfants à la différence de la Grande-Bretagne, il n'en est pas de même pour le chômage.

Enfin, la Commission européenne estime qu'il faut permettre à tous d'accéder et de participer réellement aux activités culturelles. C'est une dimension essentielle de la promotion d'une société dans toutes ses dimensions. La participation aux activités culturelles peut jouer un rôle clé en aidant les personnes et les communautés à vaincre la pauvreté et l'exclusion sociale. De là, des programmes européens et des flux de financement au soutien des initiatives locales ou régionales visant à rapprocher les programmes culturels de ceux d'insertion sociale.

■ Mona Muraccioli



Caisse des Français de l'Étranger

Permettre à tous les Français d'avoir accès à une couverture maladie...

Les Français âgés de 35 ans et plus, expatriés depuis plus de 2 ans peuvent adhérer à la CFE, à l'instar des plus jeunes, sans payer de droits d'entrée en 2008.

Le conseil d'administration de la CFE a décidé de suspendre, pour toutes les catégories d'assurés, pendant 1 an, les règles de rétroactivité de cotisations (droits d'entrée) en cas d'adhésion tardive.

Toute adhésion, reçue **entre le 1er janvier**

2008 et le 31 décembre 2008 sera prise en compte sans qu'aucun paiement de cotisations rétroactives ne soit exigé.

Les règles relatives à la carence sont inchangées.

Le droit à remboursement sera ouvert :

- le 1er jour du 4ème mois suivant l'adhésion si vous êtes âgé de moins de 45 ans.
- le 1er jour du 7ème mois suivant l'adhésion si vous avez 45 ans ou plus.

Les Français qui vivent à l'étranger depuis plus de 2 ans peuvent ainsi réaliser une économie comprise entre 2000 et 4000 euros selon leurs ressources.

Vos remboursements

Vous souhaitez savoir si nous avons traité vos demandes de remboursements ? Pour avoir la réponse immédiate il vous suffit de vous connecter sur votre dossier personnel (sur www.cfe.fr en haut à droite du site). Votre identifiant est votre numéro de Sécurité sociale (ou celui de votre conjoint si l'adhésion est à son nom). Votre mot de passe vous a été envoyé par courrier au moment de l'adhésion. Si vous l'avez oublié, n'hésitez pas à nous le demander à :

courrier@cfe.fr

publicité

audiovisuel

TV5 et la politique audiovisuelle extérieure de la France

C'est à la suite d'une note du gouvernement français envoyée à ceux de Suisse, de Belgique et du Canada qu'un président unique a été proposé pour diriger TV5, France 24 et RFI. Cette nouvelle société deviendrait entièrement française mais, d'après le document, "l'équilibre actuel au sein de TV5Monde entre la France et ses partenaires francophones ne serait pas modifié".

Si le président Sarkozy a utilisé le nom de "FranceMonde" pour ce nouveau groupe audiovisuel il a été clairement indiqué que TV5Monde garderait son caractère multilatéral et généraliste ainsi que son réseau de distribution.

En effet, il est difficilement concevable que, juridiquement, n'importe quelle autre chaîne vienne se substituer à TV5USA par exemple. Dans ce pays, les contrats avec les câblodistributeurs indiquent clairement que cette chaîne doit être généraliste. Or, il apparaît dans cette note que TV5Monde devrait "s'éloigner d'une programmation généraliste traditionnelle qui mélange tous les genres".

À ce sujet, le téléspectateur peut s'interroger sur ce qu'il veut voir à la télévision : de l'information en boucle 24h sur 24, des films, des documentaires, des journaux télévisés, du sport, etc.? Est-ce cela un mélange des genres ?

La note rappelle les difficultés rencontrées par TV5 pour boucler son budget et appelle à "un financement multilatéral plus équilibré" en demandant aux partenaires de "réévaluer leur implication dans le financement de la chaîne".

Ceci étant, nos partenaires ont rapidement réagi à cette note qui, il faut le préciser, n'est ni datée

ni signée. La ministre de l'Audiovisuel en Belgique francophone, Fadila Laanan, très en pointe sur le sujet, a indiqué que son pays, qui participe financièrement à 6,27% du budget de TV5Monde "ne paierait pas pour un outil du rayonnement franco-français". De son côté, Gilles Marchand, directeur de la télévision suisse romande, qui contribue à 6,1% du budget, a dit que "si la dimension multilatérale de TV5 n'est pas garantie, nous n'avons pas vocation à y rester". De même, le premier ministre du Québec, Jean Charest, a répété son attachement "très très profond" à TV5Monde. Le président de l'Organisation internationale de la francophonie, Abdou Diouf, s'est élevé contre la création d'une société "FranceMonde" qui n'offrirait plus à TV5 que de devenir "une filiale de la France".

Les pays et les partenaires francophones de TV5Monde ont donc véritablement menacé de se désengager de tels projets.

De son côté la ministre de la Culture et de la Communication, Christine Albanel, a souligné

"que la réflexion est très loin d'avoir abouti". Elle a ajouté qu'elle souhaitait que "l'on rassure les partenaires francophones de TV5Monde". Il en a été de même de Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères qui a expliqué que "la période de concertation est à peine entamée et celle de la conception n'est pas terminée".

Dans tout ce chamboulement concernant l'audiovisuel un point est à prendre en considération : si cette nouvelle chaîne "FranceMonde" venait à exister, "elle ne diffuserait qu'en français", selon les propos du président de la République, avec d'éventuels sous-titrages en anglais, en espagnol ou en arabe. En effet, si la France dépense tant d'argent pour développer son enseignement dans les établissements scolaires francophones à l'étranger a-t-elle vocation ou, plus précisément, a-t-elle les moyens de financer une chaîne de télévision qui s'exprimerait dans une autre langue que le français ?

■ Claude GIRAULT

conseiller AFE pour les États-Unis, Côte Ouest

Les partenaires de TV5 : 

Sur www.tv5.org : le jeu des expressions régionales françaises

1 - Qu'est-ce qu'une « marrone » en vieux picard ?

a) Une belle-mère - b) Un pantalon - c) Une marmite

2 - En Provence, qu'appelle-t-on une « bazarette » ?

a) Une épicerie de quartier - b) Une personne très bavarde - c) Un panier pour les courses

3 - En Berry dans le Centre de la France, que fait-on quand on « prend un bain de lézard » ?

a) On se chauffe au soleil - b) On prend un long bain dans sa baignoire - c) On prend un bain glacé

4 - Par quel autre verbe peut-on remplacer « dardeler », employé en Auvergne ?

a) Vibrer - b) Dégringoler - c) Déguerpir

5 - Il n'est pas rare d'entendre dire à Marseille : « bon bout d'an ». Que signifie cette expression ?

a) Bonne fin d'année - b) Bonne journée - c) Bonne promenade

6 - Que signifie en Ch'timi, langue du Nord de la France, « Mi ch'est mi, ti t'es to » ?

a) Non c'est moi, toi tais-toi - b) Moi c'est moi, toi t'es toi - c) Moi je dis, qui es-tu toi

7) Laquelle de ces expressions régionales du midi de la France n'exprime pas la pluie mais le beau temps ?

a) Il tombe un de ces plumets ! - b) Le temps est gonfle - c) Il tombe des rabanelles.

réponses :

e-7 ; q-6 ; a-5 ; a-4 ; e-3 ; q-2 ; q-1

sections

Autriche

La section Français du Monde - ADFE Autriche a rénové son site internet et annonce Jour-Fixe, fête la francophonie, photos de sa Galette des rois, de son arbre de Noël de décembre 2007...

Nombreuses informations pour les nouveaux arrivants à Vienne, "s'enregistrer au consulat, se faire inscrire sur la liste électorale", mais aussi toutes les bonnes adresses : restaurants, friperies...

Bonne navigation sur www.adfe.at

Mexique

Dans son bulletin n° 25 de janvier 2008, la section Français du Monde-ADFE du Mexique autour de François Boucher, son président, nous livre de nombreuses informations sous forme de brèves : un "edito-brèves" reprenant les événements de l'année 2008, en dernière minute, l'annonce par Matignon de la décision d'activer la clause de sauvegarde sur le maïs transgénique de Monsanto MON 810, libérant José Bové de sa grève de la faim...et des "brévissimales"

aussi courtes que percutantes citant les menaces sur la laïcité, le rôle envisagé pour Tony Blair en Europe, l'avenir des chaînes publiques de télévision, le centenaire de Simone de Beauvoir... et une invitation pour la galette des rois et les crêpes de la chandeleur. Information et convivialité, pierres angulaires de notre association !

Madrid

La section Français du Monde-ADFE de Madrid a ajouté un support à sa communication. Aux côtés de *La Ventana*, son bulletin, elle expédie désormais *La Ventana flash* "pour transmettre dans un format simplifié des informations actualisées, des renseignements pratiques..." selon l'édito de Marie-Laure Rieu-Millan, la présidente. Contact : adfemadrid@yahoo.es

Centrafrique

La section Français du Monde-ADFE de Centrafrique organise tous les ans un cross à travers Bangui. Cette course, ouverte à tous les participants, est réalisée avec le concours du ministère de la Jeunesse et des Sports de Bangui. Nos amis publient également trimestriellement un bulletin, intitulé *le M'béti*, qui signifie en Sango "livre, journal". "Il s'agit d'un journal détaillant la vie et les activités de l'association, et dont l'objectif est d'informer les adhérents sur les différents événements qui jalonnent la vie des Français de l'étranger, et ceux de Centrafrique en particulier." contact : www.adfe-centrafrique.com bruno.asselin@adfe-centrafrique.com

Visitez les sites des sections
vous trouverez les adresses sur
www.francais-du-monde.net
rubrique :
"nous contacter dans le monde"

Tourisme sexuel
Avoir des relations sexuelles avec un mineur conduit en prison
De plus en plus de couples sont arrêtés sur le lieu du délit ou dans leur pays d'origine.
Donald B. 10 ans de prison, Cour de Vancouver, 2005 - Duran G. / Allan W. 6 ans de prison, Cour de Mumbai (Inde), 2006 - Arthur C. 7 ans de prison, Cour d'assises de Paris - Edilberto D. 17 ans de prison, Cour de Los Angeles, 2005 - Alexander K. 6 ans de prison, Cour en Grande-Bretagne, 2006...

10 ans
14 ans



www.ecpat-france.org

échos du monde

Dublin : Ambassade à vendre

"Mille mètres carrés, dont 400 m2 d'espaces de réception, une entrée monumentale, un grand escalier digne d'un vice-roi et des jardins parmi les plus beaux, (...) Ballsbridge", l'ambassade de France à Dublin, est à vendre pour soixante millions d'euros ainsi que la chancellerie pour 20 millions, selon *Le Monde* du 22 janvier. Le ministère des Affaires étrangères souhaite, par cette vente comme par d'autres, rationaliser son parc immobilier.

"Cet immeuble historique est surdimensionné pour l'activité normale d'une ambassade. (...) La cession de la chancellerie répond à la nécessité d'installer nos bureaux dans des locaux plus fonctionnels, plus adaptés, plus accessibles au public", déclare l'ambassadeur, Yvon Roe d'Albert.

Questions : Pourquoi attendre que l'immobilier en Irlande, comme partout dans le monde, soit en baisse pour se décider à vendre ? Y-a-t'il urgence à vendre et laisser notre ambassadeur sans résidence pendant la présidence française de l'Union ? Si, certes la chancellerie n'est plus adaptée aux besoins d'aujourd'hui, quand avait-il été question de la résidence ? Hélène Conway, Conseillère à l'Assemblée des Français de l'Étranger pour l'Irlande, a écrit au responsable de l'immobilier au Quai d'Orsay pour avoir plus de précisions.

Voyages des sénateurs

Richard Yung : Madagascar et Comores en décembre

Monique Cerisier ben Guiga : Tchad, Centrafrique et Cameroun en janvier

Français du Monde-ADFE Corée

C'est avec plaisir, que le Bureau vous informe que Sœur Colette Noir, membre de notre section, a été promue Chevalier de la Légion d'Honneur. La vie exemplaire de Colette au service des plus démunis de nos hôtes coréens et son cheminement actif au service de la démocratie dans notre pays d'accueil ont été récompensés par la nation et nous tenons vivement à dire notre joie à notre amie et à la féliciter ! Pierre Ory

Madagascar

Madagascar voit s'enrichir son offre de Centres de Lecture et d'Animation Culturelle, les CLAC (!). Ils sont financés par la principauté de Monaco et installés par l'Organisation Internationale de la Francophonie. Tananarive dispose également d'une bibliothèque virtuelle qui regroupe le fonds patrimonial malgache en langue française. Elle est la première bibliothèque francophone numérique du Sud. (www.francophonie.org)

Congo Kinshasa : visite de Bernard Kouchner

Le 25 janvier dernier, au cours d'une réception à laquelle participaient entre autres les associations de Français de l'étranger, le bureau de notre section Français du Monde-ADFE s'est immédiatement présenté. Nous avons remis un dossier au ministre. À la fin de son discours, Bernard Kouchner nous a longuement parlé, il avait lu le sommaire du dossier que nous lui avons remis, sous le regard surpris de tous les invités... Nous avons été sensibles au moment qu'il nous a accordé.

Français du Monde

Magazine de Français du Monde - Association
Démocratique des Français à l'Étranger

62 boulevard Garibaldi 75015 Paris - France
tél : 01 43 06 84 45 - télécopie : 01 43 06 08 99
courriel : adfe@wanadoo.fr
www.francais-du-monde.net

Conception graphique : Myriam Legrand
3 rue Montesquieu, 92600 Asnières - 01 47 93 59 10

Réalisation et impression : Bordessoules
42 av. de Rochefort 17413 St Jean d'Angély Cedex

Directeur de la publication : François Nicoulaud
Rédacteur en chef : Philippe Loiseau
Maquettiste : Isabelle Chardonnet

CCPAP 1010 G 87188 - ISSN02447607

Adhésion à Français du Monde - ADFE : *Merci de contacter votre section locale.*

Magazine Français du Monde - *Si vous n'êtes pas adhérent et que vous souhaitez recevoir ce magazine régulièrement, Français du Monde - ADFE vous propose un abonnement à des conditions préférentielles :*

- Je m'abonne pour un an (5 numéros) au tarif de 16 euros.
 Je souhaite commander exemplaire(s) du numéro..... (4 euros l'exemplaire) pour la somme de euros.

Nom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Pays.....

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : ADFE-FdM, à envoyer à : Français du Monde - ADFE, 62 boulevard Garibaldi, 75015 Paris.

adresses

AFGHANISTAN

Kaboul : Michel Ouliac
CEFA - SP 55005
00790 Armées

AFRIQUE DU SUD

• François Chambraud
Po Box 29051
Synnyside 0002
0132 **PRETORIA**

ALGÉRIE

• **Alger** : Djallal Aberkane
7 rue Souidani Bouadjemaa
16000 - Alger
• Guy Bonifacio
rue de la caisserie, 31000 **Oran**
• Zoubaida Mecheri
3 rue Larbi Tebessi
23000 **Annaba**
• Geneviève Boukroune
ADFE, 75 boulevard Pasteur
Bellevue, 25000 **Constantine**
• Sonia Benhocine
4 rue des Frères Meslem
19000 **Sétif**

ALLEMAGNE

Bade Palatinat :
Claude Chapat
Türkheimerstr. 8
76829 Landau in der Pfalz
Basse Franconie :
Catherine Rioux
Hungenweg 5
63801 Kleinostheim
Berlin : Philippe Loiseau
Bredowstr. 38, 10551 Berlin
Dusseldorf :
Denis Combe-Chastel,
Cronenberger str. 139
42651 Solinger
Francfort : Alain Cardot
Schifferstr. 36
60594 Francfort
Hambourg :
Michèle Rubow
Moorhof 2B
22399 Hambourg
Munich : Philippe Moreau
Marlene-Dietrich-Strasse 47
80636 - Munich
Stuttgart :
Nicole Heidelberger
Sonnenbergstr. 5B
70140 Stuttgart

ANDORRE

Philippe Noël
Résidence Hort de Godi
Edifi n° 10 - Baixa 2 A
200 **Encamp**

ANGOLA

Alain Blanchemanche
c/o ambassade de France en
Angola à **Luanda***

ARABIE SAOUDITE

• Rachid Ait Mehdi
Saudi Oger - PO Box 1449
11431 **Riyadh**
• Mohamed El Sayed
ADFE - PO BOX 9982
21423 **Djeddah**

ARGENTINE

Josiane Thierry
calle Suipacha 834
1008 **Buenos Aires**

AUSTRALIE

Stéphane Fagez
ADFE - PO BOX Q 256
QVB post office
Sydney NSW 1230

AUTRICHE

Sylvie Köck-Miquel,
Lechnerstrasse 2-4/3/46
1030 **Vienne**

BELGIQUE

Francine Bougeon-Maassen
Kastanjedreef 51
3090 **Overijse**

BENIN

Anne Brunet-Apithy
ADFE, B.P. 2760
Cotonou

BOLIVIE

Michelle Morales
Casilla 12663
La Paz

BRESIL

• Alain Laurent
rua Pereira da Silva 685/106
22221-140 **Rio de Janeiro RJ**
• Brigitte Douet
Rua Dr Pinto Ferraz 97, apto 74
04117 040 **Sao Paulo SP**
• Jean Sublon
SOSW 305, bloco K, aptdo 604
70673-462 **Brasília DF**

BURKINA FASO

Daniel Granier
06 BP 9891
Ouagadougou 06

CAMEROUN

• Vincent Perrot
BP 1196 - **Yaoundé**
• Stéphane Mouandjo
BP 8222 - **Douala**

CANADA

• Jean Isseri
Apt 3, 324 carré St Louis #2
Montréal H2X 1A5
• Jean-Pierre Pilprat
8 Shetland street
Toronto Ontario M2M 1X3

CENTRAFRICAINE (Rep.)

Bruno Asselin
BP 1914
Bangui

CHILI

ADFE Chili
c/o Evelynne Briffault
Paseo Bulnes 79, depto 113
Santiago Centro

CHINE

• Odile Pierquin
Lycée français de Pékin*
• René Aicardi
Consulat de France à
Hong-Kong*
• Stéphanie Hélicher
458 Wan Hang Du road
Building 3, apt 19A
200040 **Shanghai**

COLOMBIE

Bruno Thérêt
Liceo Louis Pasteur,
calle 87 # 7-77 - **Bogota**

COMORES

Aboubacar Abdoul Wahab
BP 1394 - **Moroni**

CONGO

• Jean-Pierre Vauchel
BP 1256 - **Pointe Noire**
• Marlène Bach
BP 13593 - **Brazzaville**

CONGO Démocratique

Patricia Konan-Lumumba
BP 403, Kin 1 - Gombe
Kinshasa

CORÉE DU SUD

Benjamin Joinau
Yongsan-Gu,
Itaewon-Gu 119-28
Séoul

COSTA RICA

Denis Glock
ADFE CR - Apdo 99-2120
San José

COTE D'IVOIRE

Yvonne Trah-Bi
25 BP 1266 - **Abidjan 25**

DANEMARK

Françoise Brustis-Landsdorf
Sankt Knuds Veg 48B
1903 Frederiksberg C

DJIBOUTI (Rep.)

Vincent Sadèque, ADFE Djibouti
BP 2374 - **Djibouti**

EGYPTE

Joseph Hassoun
69 rue Hegaz, Héliopolis
Le Caire

EMIRATS ARABES UNIS

• Elisabeth Rayer Al Yousof
BP 59 646 - **Abu Dhabi**
• Eric Thimonier
BP 27425 - **Dubai**

EQUATEUR

Denis Farkas
Empresa AGORA, Republica de
El Salvador N34-51 y Suiza
Quito

ESPAGNE

Madrid :
Marie-Laure Rieu-Millan
Finisterre 3, 28029 Madrid
Alicante : Alain-Yves Perrot
Apartado de Correos, 59
03560 El Campello (Alicante)
Barcelone : Christine Arrieta
ronda de la Universidad
n°23 - 3° 1°a
08007 Barcelona
Bilbao : Isabelle Martinez
Avenida Santa Ana 16.8°C
48940 Lejona - Viscaya - Bilbao
Valence : Annick Valldecabres
Diseminado 248
46117 Paterna (Valencia)

ETATS UNIS

Los Angeles :
Hélène Demeestere
2131 Nichols Canyon road
Los Angeles CA 90046
San Francisco :
Hervé Lejeune
277 Duncan street
San Francisco CA 94131
Boston : Cyrille Kuhn
51 Forest Street
Winchester MA 01890
Chicago : Marc Billon
2027 West Pierce Avenue
Chicago IL 60622
New-York :
Jamine Guillocheau-Archer
ADFE New-York, P.O. Box 331
Larchmont, NY 10538
Washington : Chantal Ramat
4857 Battery Lane #204
Bethesda MD 20814

• **Miami** : Claire Francoulet
ADFE-FDM Floride
c/o consulat de France à
Miami*

ETHIOPIE

Claude Vilain
ADFE - POB 12 611
Addis Abeba

FINLANDE

Jacques Delcos
Keinulaudantie 5 F 127
00170 **Helsinki**

FRANCE

Section France de l'ADFE
Jean-Yves Le Déaut
233 boulevard St Germain
75355 **Paris Cedex 07 SP**

GABON

René Mocci
ADFE Gabon, BP 5739
Libreville

GRANDE BRETAGNE

Eric Simon
5 Keswick Heights
26-28 Keswick road - Putnet
Londres SW15 2JR

GRECE

• **Athènes** :
Frédéric Bendali
16 rue Rostoviou
11523 Athènes
• **Thessalonique** :
ADFE Thessalonique
c/o Institut Français
2 Leoforou Stratou A
54640 Thessalonique

GUATEMALA

Jean-Luc Betoulle
14 calle 6-54 (calle Mariscal)
zona 11 - **Guatemala 01011**

GUINEE

Ali Fawaz
BP 2 - **Conakry**

HAITI

ADFE Haïti
BP 15900 - **Pétionville**

HONDURAS

René Pauck
3921 Colonia Victor F. Ardon
apdo 1677 - **Tegucigalpa**

HONGRIE

François Mosnier
Moricz Zsigmond Körter 14
2 Emelet 3 - 1117 **Budapest**

INDE

Jean Couppoussamy
ADFE, 51 rue Isvarankoil
Mairie Oulgaret
605010 **Pondichéry**

INDONESIE

Yann Moreau
Gaharu V/9 - Gilandak
12430 **Jakarta**

IRAN

Patrick Noël
Lycée Français de **Téhéran**
s/c ambassade de France*

IRLANDE

Hélène Conway
Ailort - Dalkey avenue
Dalkey c/o Dublin

ISRAEL

Isie Poznanski
2/11 Hey Beiyar
62093 **Tel Aviv**
• Charles Fachler
Maalot Dafna 126/4
97763 **Jérusalem**

ITALIE

• ADFE Rome et Latium
Via Daverio, 41
00152 **Rome**
• **Lombardie** :
Marc Hohenadel
Via Cavour 22
21020 Buguggiate (VA)
• **Naples** : Antoine Proroga
Via Siliio Italico 16
80070 Bacoli (NA)

JAPON

• **Tokyo** :
Etienne Barral
104 Yaraicho Shirjuku-Ku,
Tokyo 162-0805
• **Japan de l'Ouest** :
Jacques Joly
Takano Kamitakeya cho 10-4
Sakyo ku
Kyoto 606-8105

KENYA

Christian Caldara
ADFE - PO BOX 57310
Nairobi

LAOS

Myriam Rahem
BP 7950 - **Vientiane**

LIBAN

Eve El Mokaddem
Lycée franco-libanais
Tripoli*

LIBYE

Marie Allano
BP 7629
Furnage - **Tripoli**

LUXEMBOURG

Serge Lustac
11 rue Michel Welter
2730 **Luxembourg**

MADAGASCAR

Jean-Daniel Chaoui
FM 64 bis Morondava
Antehiroka Ambohitrarimo
105 **Antananarivo**
• Jean-Michel Robinet
ECAM BP 321, **Monrondava**

MALI

Awa Hacko-Beye
B.P. 1555 - **Bamako**

MAROC

Jacques Maury
66 rue Jean Jaurès
Casablanca
• Martine Rebecchini
collège Paul Gauguin,
BP 796, 80000 **Agadir**
• M.Pascale Avignon-Vernet
228 av Général Brittel
quartier OLM
10001 **Rabat**
• Rabia Bahaji
B.P. 1712, **Fès Atlas**
• Abel Aumière
BP 1675, **Tanger**
• Bérandère El Anbassi
résidence Nakhil apt 12
Bd Mohammed VI
40000 **Marrakech**

MAURICE (Ile)

Lucette Fakim
ADFE - BP 125
Quatre Bornes

MAURITANIE

Joséphine Panico
BP 973 - **Nouakchott**

MEXIQUE

François Boucher
Fresas 102 dpt 601, Col. del
valle - 03100 **Mexico DF**

MOZAMBIQUE

Cédric Bernet
66 rue Eduardo Noronha
Maputo

NICARAGUA

Laurent Dietsch
apartado postal SV 25
Managua

NIGER

Nathalie Prevost
BP 722 - **Niamey**

NIGERIA

Benoît Fricaud
Lycée Louis Pasteur
Consulat de France à **Lagos***

NORVEGE

Pierre Lederlin
Skoveien 17
0257 **Oslo**

NOUVELLE ZÉLANDE

Nadine Plet
117 Shackleton road
Mt Eden - **Auckland**

PAYS BAS

• Bernadette Van Der Horst
Louis Bouwmeesterlaan 251
3584 GH **Utrecht**
• **La Haye** : Catherine Libeaut
Vondellaan 4
2281 CB **Rijswijk**

POLOGNE

Anne Malik-Guillet
Ul. Broniewskiego 66m34
00852 **Varsovie**

PORTUGAL

Arnaud Leroy
EMSA, Av. D. Joao II
Lote 1-06-2-5
1998-01 **Lisbonne**

ROUMANIE

Gérard Gouron
Lycée Français, 22 rue C. Tel
Bucarest
• Roger Cordier, strada Cuza
Voda n°46
8700 **Constanza**

SENEGAL

• Maryvonne Samb
ADFE - B.P. 6263
Dakar Etoile
• Alain Kasriel
B.P. 567
Saint Louis

SEYCHELLES

Claude Colin
BP 1198 - **Victoria**

SLOVAQUIE

Michel Dubost
PO BOX 16
81005 **Bratislava**

SUEDE

Frédéric Pillot
Järnaldersringen 397
13665 **Haninge**

SUISSE

Jean-Pierre Capelli
AFS Vaud-Valais
Case postale 5285
1002 **Lausanne**
• **Bâle** : Gérard Martinez
In den Weggschenden 24
4132 **Muttenz (BL)**
• **Berne** :
Madeleine Droux
Mattenweg 7
3414 **Oberburg**
• **Genève** :
Christian Beaurain
AFS-ADFE, CP 316
1211 **Genève 19**
• **Neuchâtel/Fribourg** :
Marceau Kaub
17 Ch. des Planches
2016 **Cortailod**

TCHAD

Patrick Raimbault
BP 898
N'Djamena

REPUBLIQUE TCHEQUE

Bryand Briard
Nad Zlatnici 7
160 000 **Prague 6**

THAILANDE

Daniel Sztanke
Euro Panasiatic Distribution Co
Ltd - 590/2 South Pattaya road
20150 **Chonburi - Pattaya**

TOGO

Françoise Mensah
ADFE, BP 2358
Lomé

TUNISIE

Guillaume Grosso
ADFE, 3 passage du Royaume
d'Arabie Saoudite
1002 **Tunis Belvédère**
• Slah Bouchoucha
CHU Farhat Hached
4000 **Sousse**

TURQUIE

Bernard Burgarella
Gihangir Yokusu n° 30
80060 **Istanbul**

URUGUAY

Régine Chouchanien
Presidente Gestido 2794
11300 **Montevideo**

VANUATU

Eric Bourdet
BP 480 - **Port Vila**

VENEZUELA

Brigitte Saiz
CCS 526, 11010 NW
30th Street, Suite 104
Miami, FL 33172-5032
Etats-Unis

VIET NAM

Didier Lachize
29/5C Thach Thi Thanh
Q1 TP **Ho Chi Minh Ville**

* s/c V.D. 128 bis rue de
l'Université
75351 **Paris 07 SP**